



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2024/47

Objet

**Demande d'inscription au Plan
Départemental des Itinéraires de
Promenade et de Randonnée
des itinéraires de Randonnée
« Villate-Saubens : entre
campagne et Garonne- petite
boucle » et « Villate-Saubens :
entre campagne et
Garonne- grande boucle »**

en exercice : 18
présents : 14
votants : 18
exprimés
pour : 18
contre : 0
abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de
SAUBENS compte tenu de la
transmission
à la Sous-préfecture le
et de la publication le

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20/09/2024

Présents : MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, LAHANA Agnès, NADEAU MASSON Tiphaine, RENAUD Sandrine, PENNEROUX Béatrice
MM BERGIA Jean-Marc, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, PEYRIERES David

Procurations :

Mme MASSIA Kristel à M. GUILLEMET Olivier
Mme ZIOUANI Mahjoubia à Mme CARISTAN Carole
M. MERCI Bernard à Mme GARY Isabelle
M. BONNET Benoît à M. PEYRIERES David

Secrétaire de séance : Mme NADEAU MASSON Tiphaine

Par délibération du 28 mars 2024 le Conseil municipal a décidé de la création des itinéraires de randonnée non motorisée dénommés « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- petite boucle » et « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- grande boucle »

Les services du Département ont réalisé l'analyse technique, juridique et environnementale des itinéraires « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne-petite boucle » et « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- grande boucle »

Ces itinéraires empruntent les voies et chemins tels qu'ils sont décrits dans les tableaux et les cartes ci-annexés.

M. le Maire précise que la présente délibération a pour objectif que le Conseil municipal se prononce sur le tracé précis et définitif des itinéraires pour lequel il convient de demander au Conseil départemental de la Haute-Garonne leur inscription au PDIPR.

L'inscription au PDIPR des chemins ruraux domaine privé de la commune, implique que ceux-ci ne pourront ni être aliénés ni supprimés sans que la commune n'ait au préalable proposé au Département un itinéraire de substitution et que ce-dernier l'ait accepté. Cette obligation s'impose également aux parcelles communales traversées.

Après avoir entendu l'exposé,

Vu l'article L361-1 du Code de l'environnement,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28/03/2024

Considérant l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **ARRETE** le tracé définitif des itinéraires « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne-petite boucle » et « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- grande boucle » tels que décrit dans les tableaux et les cartes annexés ;
- **AUTORISE** l'ouverture, le balisage, les aménagements sécuritaires nécessaires et l'entretien des itinéraires ;
- **DEMANDE** au Conseil départemental de la Haute-Garonne l'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) des itinéraires « Villate-Saubens : entre

campagne et Garonne- petite boucle » et « Villate-Saubens : entre campagne et Garonne- petite boucle »

- **REALISE** ou fait réaliser les travaux dans le respect de la réglementation environnementale en vigueur en vue de préserver la biodiversité et les paysages et de respecter les conditions du règlement départemental d'aide financière pour l'aménagement, la gestion et la signalétique des sentiers de randonnée non motorisée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- **EST INFORME** que la présente délibération sera communiquée à Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne ;

Les signatures sont au registre.

Fait à Saubens, le 27 septembre 2024

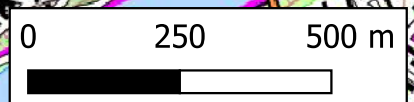
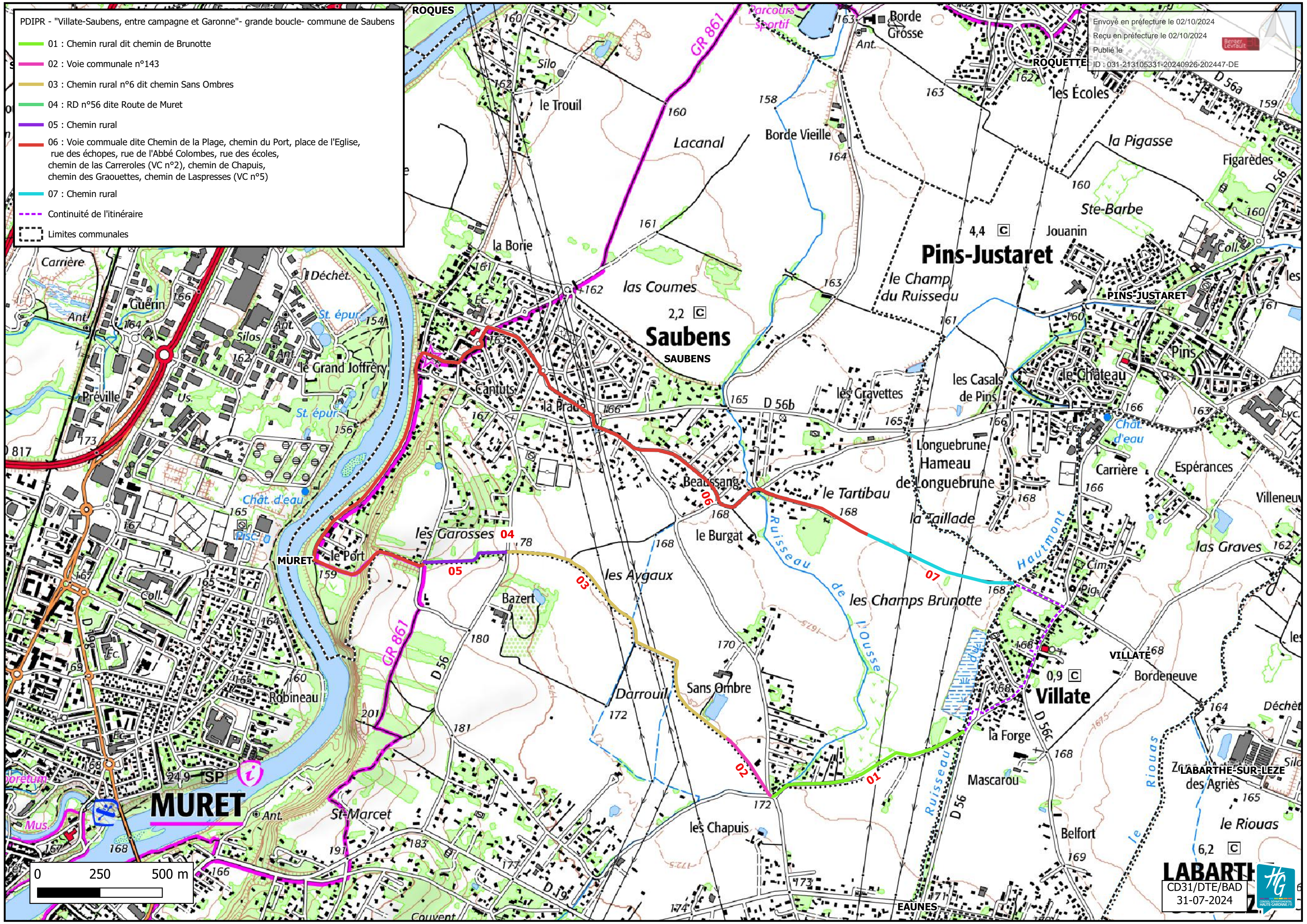


Le Maire,

JM BERGIA

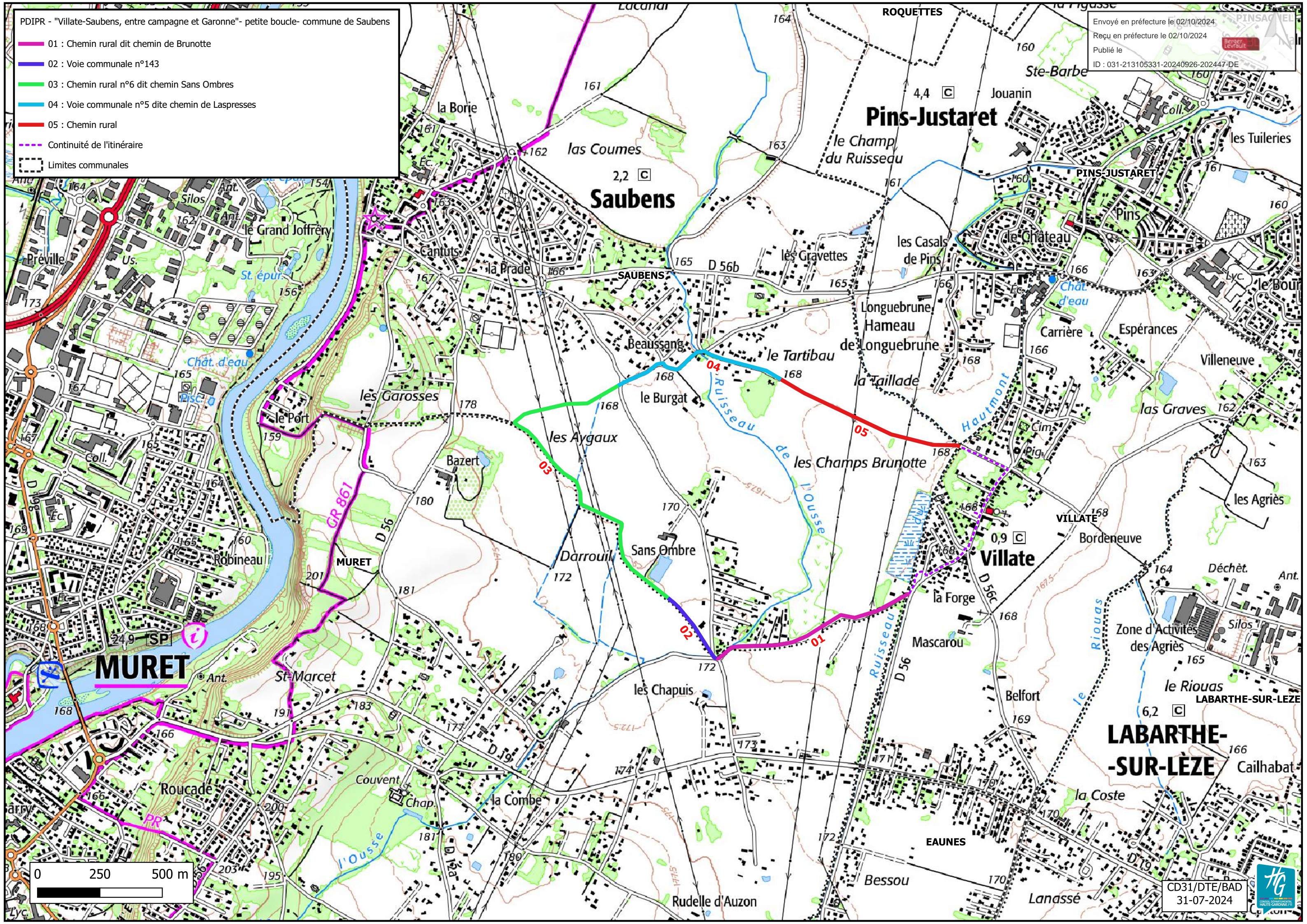
- PDIPR - "Villate-Saubens, entre campagne et Garonne"- grande boucle- commune de Saubens
- 01 : Chemin rural dit chemin de Brunotte
 - 02 : Voie communale n°143
 - 03 : Chemin rural n°6 dit chemin Sans Ombres
 - 04 : RD n°56 dite Route de Muret
 - 05 : Chemin rural
 - 06 : Voie commuale dite Chemin de la Plage, chemin du Port, place de l'Eglise, rue des échopes, rue de l'Abbé Colombes, rue des écoles, chemin de las Carreroles (VC n°2), chemin de Chapuis, chemin des Graouettes, chemin de Laspresses (VC n°5)
 - 07 : Chemin rural
 - Continuité de l'itinéraire
 - - - Limites communales

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
 Reçu en préfecture le 02/10/2024
 Publié le
 ID : 031-213105331-20240926-202447-DE




- 01 : Chemin rural dit chemin de Brunotte
- 02 : Voie communale n°143
- 03 : Chemin rural n°6 dit chemin Sans Ombres
- 04 : Voie communale n°5 dite chemin de Laspresses
- 05 : Chemin rural
- Continuité de l'itinéraire
- Limites communales

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
 Reçu en préfecture le 02/10/2024
 Publié le
 ID : 031-213105331-20240926-202447-DE




COMMUNE de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et Garonne" - Inscriptio au PDIPR de la Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
 Reçu en préfecture le 02/10/2024
 Publié le 
 ID : 031-213105331-20240926-202447-DE

N° tronçon	Nom et nature juridique de la voie empruntée	Partie affectée à la randonnée	Longueur en m
Villate-Saubens, entre campagne et Garonne- grande boucle			
1	Chemin rural dit chemin de Brunotte	de la limite communale avec Villate à la voie communale n°143	843
2	Voie communale n°143	du chemin rural dit Chemin de Brunotte au chemin rural n °6 dit chemin Sans Ombres	298
3	Chemin rural n°6 dit chemin Sans Ombres	de la voie communale n°143 à la RD n°56	1261
4	RD n°56 dite Route de Muret	du chemin rural n °6 dit chemin Sans Ombres au Chemin rural	7
5	Chemin rural	de la Rd n°56 à la voie communale dite Chemin de la Plage	349
6	Voie commuale dite Chemin de la Plage, chemin du Port, place de l'Eglise, rue des échopes, rue de l'Abbé Colombes, rue des écoles, chemin de las Carreroles (VC n°2), chemin de Chapuis, chemin des Graouettes, chemin de Laspresses (VC n°5)	du chemin rural au chemin rural	3751
7	Chemin rural	de la voie communale n°5 dite chemin de Laspresses à la limite communale avec Villate	626
		Total du parcours sur la commune	7 135

**COMMUNE de Saubens - Sentiers de randonnée non motorisée- "Villate-Saubens, entre campagne et Garonne" - Inscriptio
au PDIPR de la Haute-Garonne**

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
 Reçu en préfecture le 02/10/2024
 Publié le 
 ID : 031-213105331-20240926-202447-DE

N° tronçon	Nom et nature juridique de la voie empruntée	Partie affectée à la randonnée	Longueur en m
Villate-Saubens, entre campagne et Garonne- petite boucle			
1	Chemin rural dit chemin de Brunotte	de la limite communale avec Villate à la voie communale n°143	843
2	Voie communale n°143	du chemin rural dit Chemin de Brunotte au chemin rural n °6 dit chemin Sans Ombres	298
3	Chemin rural n°6 dit chemin Sans Ombres	de la voie communale n°143 à la voie communale n°5 dite chemin de Laspresses	1473
4	Voie communale n°5 dite chemin de Laspresses	du chemin rural n °6 dit chemin Sans Ombres au Chemin rural	721
5	Chemin rural	de la voie communale n°5 dite chemin de Laspresses à la limite communale avec Villate	776
		Total du parcours sur la commune	4 111